



Demi-journée en ligne du Réseau des Jeunes chercheurs de la SFDI –  
Université Toulouse 1 Capitole

« **L'espace extra-atmosphérique :  
les enjeux pour l'investissement** »

Vendredi 26 juin de 14h à 17h

Inscription sur : [jeunes.chercheurs@sfdi.org](mailto:jeunes.chercheurs@sfdi.org)

Vidéos à retrouver sur la chaîne Canal-U de la SFDI

**14h Accueil et Propos introductifs**

L. Rass-Masson, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, et V. Ndior, Professeur à l'Université de Brest

A. Jamet, O. Bodnarchuk et C. Parisj, membres du bureau des Jeunes chercheurs de la Société française pour le droit international (SFDI)

A-T. Norodom, Professeure à l'Université de Paris, Secrétaire générale de la Société française pour le droit international

**1<sup>ère</sup> table-ronde : 14h30 – 15h30**

Débats autour des interventions suivantes (mises en lignes quelques jours avant la demi-journée) :

- « Les législations nationales relatives aux opérations spatiales comme concrétisation d'une politique juridique », T. Cakir, docteur en droit à l'Université Jean Moulin Lyon III/Université d'Ankara Y. Beyazit
- « Entre protection des investissements locaux et conquête de nouveaux marchés, le rôle d'une entité subétatique dans le secteur spatial : la région Occitanie au cœur de l'industrie spatiale européenne », J. Vilar, doctorant en droit à Université Toulouse 1 Capitole (IDETCOM)

**2<sup>ème</sup> table-ronde : 15h30 – 16h45**

Débats autour des interventions suivantes (mises en ligne quelques jours avant la demi-journée) :

- « L'utilisation des satellites privés pour lutter contre la fracture numérique dans les États en développement : les enjeux pour le droit international des investissements », C. Collard, doctorante à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (IREDIIES)
- « Les éboueurs de l'Espace : service public, ruée vers l'or ou les deux ? », V. Degrange, doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon III (CDEF, IESD)
- « L'exploitation des ressources de l'espace extra-atmosphérique à des fins commerciales : une activité couverte par le droit international des investissements ? », A. Iglesias, doctorante à l'Université Paris-Est Créteil (LIPHA)

**16h45 Conclusions**

L. Rapp, Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole, Directeur scientifique de la Chaire SIRIUS et de l'IDETCOM